

Extrait du Histoire et généalogie de Longpré les Corps Saints

<http://sumobonsai.free.fr/spip.php?article49>

# **Les maires depuis la révolution.**

- Histoire de Longpré - La municipalité -

Date de mise en ligne : vendredi 5 janvier 2007

---

**Histoire et généalogie de Longpré les Corps Saints**

---

### Merci à Mr Gérard Martel pour son aide sur les signatures.

Comme toutes communes, Longpré à traversé la révolution et son flot de terreur, nous allons ici vous présenter les maires de notre commune de la révolution à aujourd'hui.

**Arrêt de juin 1787** de De Brienne, appliqué le 12 août 1787 selon ces termes: élection du maire ou du syndic par les habitants payant au moins 10 livres d'impositions foncières ou personnelles. Pour être élu, il faut payer 30 livres d'impositions.

1788	Gauduin Pierre Antoine	Marchand Huilier (1752-1830) Inhumé dans le cimetière St Martin de Longpré
1789	Gauduin Pierre Antoine	

Le nouveau décret du 14 décembre 1789 appliqué en février 1790, instituait de nouvelles règles pour l'élection du maire, plus détaillé que le premier, en voici les termes: Le maire est élu pour 2 ans et éventuellement par une nouvelle élection pour 2 ans seulement. Est électeur, le citoyen actif, Français, majeur de 25 ans, domicilié dans la commune depuis un an, payant une contribution directe égale à 3 journées de travail, n'étant pas domestique à gages. Pour être élu, il faut payer une contribution directe égale à 10 journées de travail. Le maire est nommé par le Roi.

L'élection de Longpré les Corps Saints est annulé le 17 août 1790 par le directoire du département de la Somme. Elle est recommencée le 29 août 1790, en présence de M. Tillet Mautor, président du district d'Abbeville, protégé par quatre cavaliers de la maréchaussée d'Abbeville. Les citoyens actifs sont réunis au nombre de 31, dans l'église paroissiale afin d'élire le conseil municipal. Le lieu de la séance est envahi par un grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfants menaçant, qui interrompent les opérations électorales et les obligent à abandonner les lieux. Les citoyens actifs obtiendront du conseil général du département l'autorisation de faire l'élection dans la salle du district d'Abbeville, le 08 septembre 1790 pour assurer la liberté de l'élection.

1790	Gallet (Charles) Victor Ignace	Marchand de tourbes
1791	Gallet (Charles) Victor Ignace	

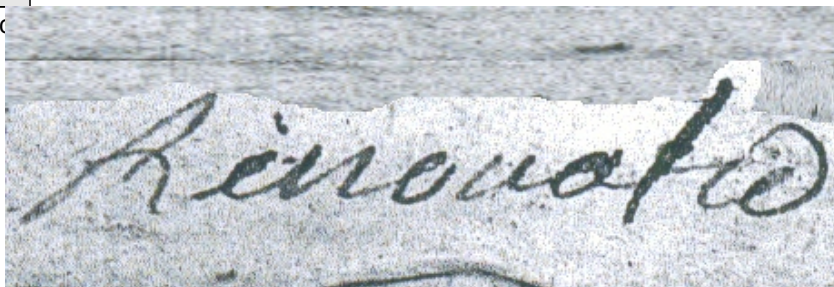
**Décret du 11 août 1792.** Est électeur tout français âgé de 21 ans, vivant de son travail ou de son revenu, domicilié dans la commune depuis un an, à l'exception des domestiques.

1792	Gallet (Charles) Victor Ignace	
1793	Gallet (Charles) Victor Ignace	
1794	Ducloy Louis	Laboureur, agent national et maire
1795	Gallet (Charles) Victor Ignace	<a href="#">[images/Gallet%20Victor%20Ignace.jpg]</a>
1795	Gauduin Pierre Antoine	Agent national

### Constitution de l'an 3 : 22 août 1795.

## Les maires depuis la révolution.

1796	Chasse	Agent municipal ou communal
1797	Chasse	
1798	Renouarc	
1799	Renouard	



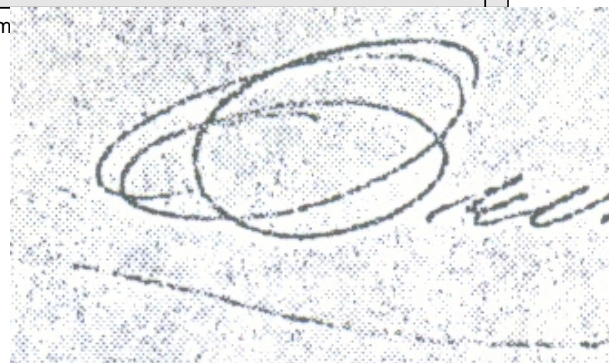
**Constitution de l'an 8 : 13 décembre 1799**, appliquée le 17 février 1800, le maire est nommé par le préfet.

1800-1809	Gauduin Pierre Antoine	
1809-1820	Moreau Hyacinthe	<a href="#">[images/Moreau%20Hyacinthe.jpg]</a>

**21 février 1831**: élection du maire par les citoyens les plus imposés. Le maire est nommé par le Roi.

**3 juillet 1848** : élection du maire au suffrage universel.


1820-1832	Louchet François	
1832-1840	Tillier Pierre	
1840-1852	Prévost Pierre Firmin	Inhumé dans la chapelle Prévost-Gallet-Louchet-Beldam



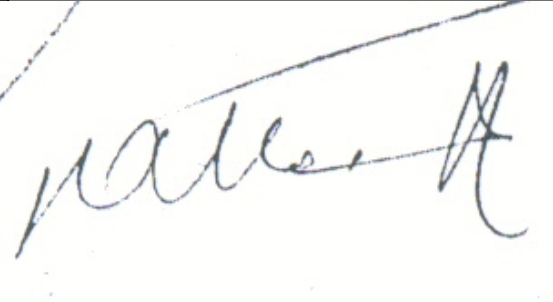
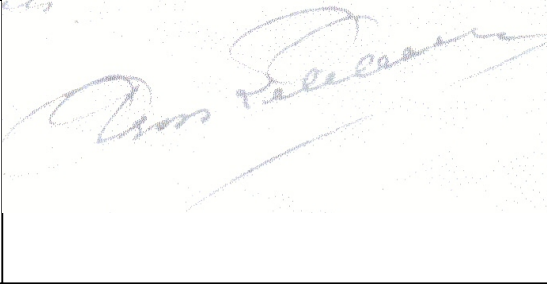
## Les maires depuis la révolution.

**7 juillet 1852 et 5 mai 1855** : le maire est nommé par le gouvernement.

**14 avril 1871** : le maire est élue mais nommé par le gouvernement.

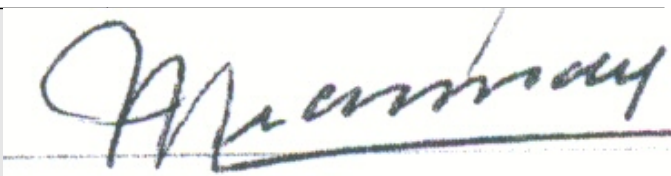

1852-1859	Louchet Théophile Martin		
1859-1876	Souverain Sylvain Publius Benjamin	Marchand de tourbes. Inhumé dans le cimetière St Martin	

**12 août 1876 à aujourd'hui** : le maire est élu par le conseil municipal.

1876-1878	Ducloy-Varin Ignace Victor	Négociant et cultivateur.	
1878-1899	Gallet Édouard Alfred	Notaire.	
1899-1900	Leblond Alfred	Brasseur, inhumé au cimetière de Longpré, 1837-1900.	<a href="#">[images/Leblond%20Alfred.jpg]</a>
1900-1904	Delignières Constant		<a href="#">[images/Delignieres%20Constant.jpg]</a>
1904-1920	Fournier Achille		
1920-1927	Cormont Georges		
1927-1940	Leblond Armand		
1940-1941	Flandre Eugène	Conseiller municipal faisant fonction de maire.	
1941-1958	Leblond Armand	Inhumé au cimetière de Longpré.	

1801  
M. Pélissier

## Les maires depuis la révolution.

1958-1967	Miannay Simon		
1967-1976	Flandre Daniel		
1976-1980	Catelas Louis		
1980 à ce jour	Drouvin Alain	Agriculteur	